



**Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
N°115 du 2 octobre 2026**

LE REPENTI

On ne le sait pas, mais il y a un certain nombre d'anciens chasseurs dans les rangs des associations de protection de la nature. Ce ne sont pas forcément les plus tendres avec leurs anciens « collègues ».

L'enquête est en cours, mais il ne semble pas inversement qu'il y ait beaucoup d'anciens naturalistes passés dans les rangs des porteurs de fusils. Allez savoir pourquoi. « Jamais on n'a vu, jamais on n'verra, un ornithologue devenir Chasseur re, jamais on n'a vu, jamais on n'verra, la queue d'une souris dans l'oreille d'un chat ».

Voici un témoignage de transfert aussi spontané qu'émouvant recueilli par un lecteur de l'Echo des Terriers sur les réseaux qui s'autoproclament « sociaux ».



Greg Faune de France

5 août à 21:24 · 🌐

...

10 octobre 1989

J'obtenais mon permis de chasse et je pouvais enfin suivre mon père avec mon calibre 12 superposé, offert par mon oncle.

Oui, j'avais 16 ans et ma passion c'était la nature.

Une passion que mon père avait fait couler dans mes veines.

Lui, la fine gâchette qui ne loupait que rarement sa cible, une passion qu'il avait aussi eu dès son plus jeune âge.

Alors pour lui, c'était l'époque de l'après-guerre dans la campagne normande et ses bocages, les lapins, les perdrix grises, les lièvres et autres espèces gibiers étaient partout.

Puis les années 70 et 80, le remembrement s'accélère et on connaît la suite.

J'arrive avec cette passion dans le cœur au début des années 90, des étoiles dans les yeux, les histoires de chasse de mon paternel me font rêver, comme dans le livre « La gloire de mon père ».

Je n'ai qu'une envie, le suivre à travers la campagne normande, peut-être en faire mon métier et pourquoi pas garde-chasse ou technicien cynégétique.

Mais voilà, la campagne normande a bien changé dans les années 90, les perdrix grises sont pour la quasi-totalité des oiseaux d'élevage qui ont bien du mal à survivre, on essaie de les remplacer par des centaines de faisans lâchés chaque année qui ont tout autant de mal à s'en sortir mais c'est évidemment uniquement la faute des méchants nuisibles. Les lapins sont devenus rares et bien souvent les populations s'effondrent vite à chaque retour de la myxomatose. Les lièvres eux aussi sont malades et en grande diminution.

Alors avec mon père, on chasse le pigeon et la grive qui sont toujours abondants. Mais surtout la chasse, quand on n'a pas de terre, ça coûte très cher, alors personne ne t'invite puisque tu ne peux pas les inviter toi-même.

Alors la vie et les passions changent, de plus mon père commence à souffrir d'une sclérose en plaque, il ne pourra bientôt plus tenir un fusil.

Alors en 1998, c'est mon dernier permis, je deviens passionné uniquement de musique, oui je sais ça n'a rien à voir et c'est une autre histoire.

Plus de 15 ans plus tard, j'ai toujours cette passion pour la nature et pourquoi pas reprendre un permis de chasse ?

Mais non, j'opte pour un appareil photo et j'achète des livres notamment sur les oiseaux et là je me rends compte qu'en fait je n'y connais rien.

À 40 ans j'ai soif d'apprendre et j'améliore mes connaissances, il y a encore tellement à apprendre.

Aujourd'hui à 52 ans, je ne regrette rien de cette enfance à la chasse avec mon père, assis dans le bocage en mangeant des noisettes à attendre un passage de migrateurs. Vers 8 ans, je me souviens l'avoir accompagné en octobre sous la pluie marchant dans les betteraves ma carabine jouet Winchester à la main, j'en avais tellement bavé, je m'en rappellerai toute ma vie.

Mais il est bien temps aujourd'hui d'ouvrir les yeux, la chasse n'a plus de raison d'être, c'est une pure folie de continuer de tirer sur des oiseaux migrateurs tant les populations sont en grande difficulté, et bien d'autres animaux, juste pour le plaisir de tirer.

Oui parce qu'avant tout, la chasse, même s'il il y a la recherche de la proximité avec la nature, c'est surtout, le plaisir de tirer et la satisfaction de faire mouche.

Et puis on le sait depuis les années 90, il y a le bon et le mauvais chasseur :

Le mauvais, bah, il tire !

Le bon...

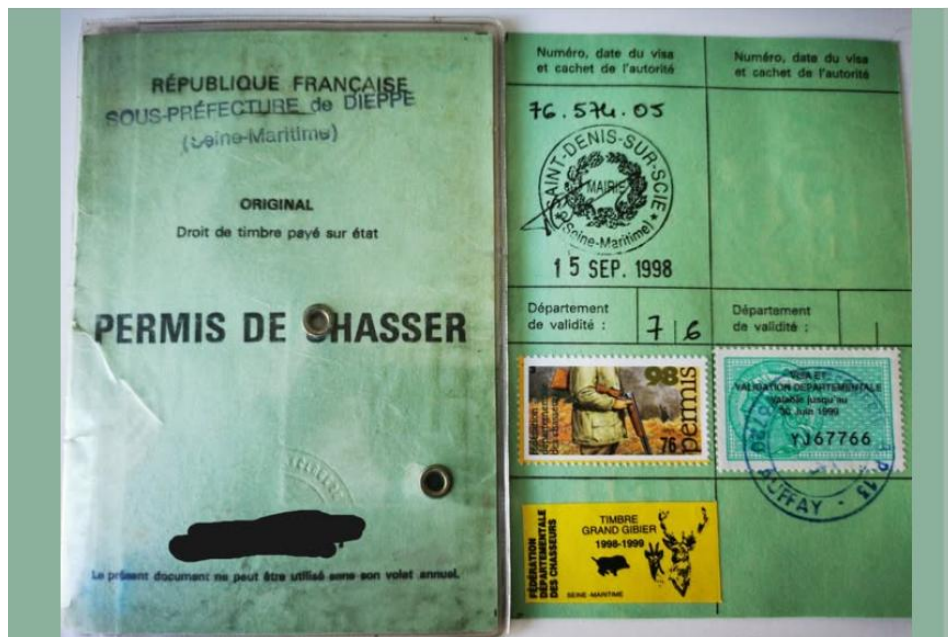
Aujourd'hui, je suis un Escrolo 😊, oui un vrai, adhérent à la LPO.

Arrêtons SVP le massacre des oiseaux migrateurs pour le plaisir de quelques individus.

Je pense notamment aux dizaines de milliers de canards et limicoles qui sont tué dès la frontière Française passée, alors qu'ailleurs certaines de ces espèces sont protégées.

De par mon passé, je peux comprendre que certains puissent encore être attaché à cette passion par les souvenirs des anciens, mais il est franchement temps de stopper le massacre, on peut tous changer et aller dans le bon sens pour sauver le peu de biodiversité qu'il reste dans notre pays.

Voilà juste un petit témoignage, que je dédicace à mon père qui nous a quitté, il y a bientôt deux ans. Je sais qu'il aurait été totalement d'accord avec ce texte.



Notre rubrique des « Cons qui osent tout » :

« J'ai pas fait exprès M'ssieur » : EDF énergie dite renouvelable qui avait installé contre l'avis des écologues des éoliennes en pleine zone sensible à Aumelas dans l'Hérault, moulinaient des centaines d'oiseaux et en particulier des faucons crécerellette depuis 20 ans. En avril dernier, saisi par FNE, le tribunal correctionnel de Montpellier avait condamné l'entreprise à 2,5 millions d'euros, avec en prime une peine de prison avec sursis pour le PDG de l'époque et l'arrêt des machines pendant 4

mois. Le 22 septembre, la Cour d'Appel de Montpellier a annulé ce jugement en s'appuyant notamment sur la loi d'orientation agricole de 2025 qui exige désormais la preuve d'une « négligence grave » pour condamner les atteintes aux espèces protégées. Merci qui ? Merci la FNSEA.

Plus propre que le nucléaire, tu meurs : de son côté Eurelectric, le lobby européen de l'électricité, se réjouit dans un rapport publié le 30 septembre d'un taux de 72% d'énergies « propres » dans l'UE en 2026 https://www.contexte.com/medias/pdf/medias-documents/2026/9/powerbarometer2026-full_report.pdf?uid=d82de505b6454efabbb5bc61d04a6876&utm_medium=email&utm_content=27809&utm_source=briefing&go-back-to-briefitem=279443 Au titre desquelles elle inclue... le nucléaire ! Le nucléaire décarboné on veut bien l'admettre mais le nucléaire « propre », alors qu'il génère 60% environ des 40 à 50 millions de m3 de déchets radioactifs produits par l'Europe chaque année https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_99_25, il fallait oser.

Schizophrénie footballistique : interrogé par le média Reporterre sur les catastrophes climatiques et la perspective d'adapter les pratiques du football notamment en prenant moins l'avion, l'entraîneur de l'équipe de France Zinedine Zidane a d'une part déploré ces catastrophes, et même temps répondu qu'il n'allait pas « rentrer là-dedans » <https://reporterre.net/Zinedine-Zidane-sur-le-climat-prendre-moins-l-avion-ou-alleger-les-calendriers-je-ne>

Question pour les prix Nobel de mathématiques et les lecteurs de l'Echo des Terriers, et que nous proposons d'inscrire à l'épreuve du prochain permis de chasser :

Le Lagopède des neiges et le Grand tétras sont passés officiellement du statut d'espèce chassable à celui d'espèce protégée par arrêté ministériel respectivement du 12 août puis du 3 septembre 2026. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054803876> et <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054803890>

Ne boudons pas notre plaisir car la dernière fois que l'Etat français a protégé des oiseaux en danger, dont le Bruant ortolan qu'il avait oublié de mettre dans la liste, c'est ballot, c'était en 1999, le canon de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur la tempe.

Sachant donc que l'Etat français protège deux nouveaux oiseaux tous les 27 ans, combien d'années faudra-t-il pour que plus aucune des quelques trente espèces d'oiseaux aujourd'hui chassables malgré un état de conservation défavorable ne soit encore chassée ? $30/2 \times 27 = 405$ ans. Soit en 2431.

Trop facile, nous direz-vous. Aussi, sans aller jusqu'à tenir compte du nombre d'espèces qui auront disparu avant d'être protégées dans ce laps de temps, ajoutons un autre facteur à l'équation, à savoir le nombre d'oiseaux qui vont passer d'un état de conservation favorable à la liste rouge des espèces en danger. Nous vous faisons grâce de l'âge moyen de la population des chasseurs français qui ne fait que reculer. En prenant l'hypothèse du passage d'une nouvelle espèce en liste rouge tous les 4 ans et sachant que la France laisse chasser 60 espèces (puisque 2 viennent d'être retirées et que deux autres bénéficient d'un moratoire annuel pour le moment reconduit) contre une moyenne européenne de 39 :

Premièrement en quelle année l'Etat français ne permettra plus la chasse d'espèces d'oiseaux en mauvais état de conservation comme l'oblige sa signature de la Directive européenne sur les oiseaux ?

Deuxièmement en combien d'années la France rejoindra-t-elle la moyenne européenne actuelle du nombre d'espèces chassables ?

On ne triche pas on réfléchit avant de regarder la réponse ci-après. Il vous suffit pour cela de retourner votre ordinateur ou de faire le poirier :

de la liste des espèces chassables soit 27/2. 21 c'est le nombre d'espèces qui nous séparent de la 13,5 années c'est le temps qu'il faut à l'Etat pour sortir une espèce en mauvais état de conservation

La réponse à la deuxième question est... dans 283,5 ans c'est-à-dire au milieu de l'année 2310 !

entrent dans la liste rouge trois fois plus vite que l'Etat ne les retire de la liste des espèces chassables. augmente au contraire d'environ une espèce tous les 5,7 ans. Au rythme actuel, de nouvelles espèces 0,25-0,074 = 0,176 espèce/an. Conclusion : il n'existe aucune année où le stock atteint zéro. Il

que 2/27 = 0,074 par an. Autrement dit le stock d'espèce chassable en mauvais état augmente de : liste rouge tous les 4 ans, cela ajoute 1/4 = 0,25 espèce par an, alors que l'Etat n'en retire de la chasse La réponse à la première question est... jamais ! Si l'on considère qu'une nouvelle espèce passe en

Et pour ceux qui sont trop vieux pour faire le poirier c'est ici :

La réponse à la première question est... jamais !

Si l'on considère qu'une nouvelle espèce passe en liste rouge tous les 4 ans, cela ajoute $1/4 = 0,25$ espèce par an, alors que l'Etat n'en retire de la chasse que $2/27 = 0,074$ par an. Autrement dit le stock d'espèce chassable en mauvais état augmente de : $0,25 - 0,074 = 0,176$ espèce/an. Conclusion : il n'existe aucune année où le stock atteint zéro. Il augmente au contraire d'environ une espèce tous les 5,7 ans. Au rythme actuel, de nouvelles espèces entrent dans la liste rouge trois fois plus vite que l'Etat ne les retire de la liste des espèces chassables.

La réponse à la deuxième question est... dans 283,5 ans c'est-à-dire au milieu de l'année 2310 !

13,5 années c'est le temps qu'il faut à l'Etat pour sortir une seule espèce en mauvais état de conservation de la liste des espèces chassables soit 27/2.

21 c'est le nombre d'espèces qui nous séparent de la moyenne européenne des espèces chassables soit 60 - 39.

$13,5 \times 21 = 283,5$ ans.

Et les espèces disparues ? Eh bien nous ne pouvons que les remercier car elles n'entreront plus dans le calcul et ne participeront donc pas aux mauvaises statistiques.

En conclusion, lorsque le ministère protège enfin deux espèces en mauvais état de conservation après 27 ans d'immobilisme, les ONG ont raison de se réjouir.

<https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/espace-presse/communiqués/cp-2026/le-lagopède-alpin-et-le-grand-tétras-enfin-protégés-durablement>

[Grand Tétrás et Lagopède alpin enfin protégés : la liste des espèces chassables doit continuer à évoluer - Animal Cross](#)

Mais avec modération quand même...

Naturellement vôtre

Blaise

Avertissement : l'Echo des Terriers est une tribune hebdomadaire privée, adressée à une liste de destinataires fermée. Elle fait le pari de l'intelligence de ses lecteurs. Les humeurs n'engagent que leurs auteurs, blaireaux, renards, fouines et autres « malfaisants » qui assument leur mauvaise foi et subjectivité. A une époque de régressions environnementales jamais vues dans l'histoire de la protection de la nature, l'Echo des Terriers n'a d'autre prétention que de s'amuser tout en dénonçant les destructeurs et tartuffes de l'écologie.

Tout lecteur qui s'autoriserait à penser que Blaise est susceptible, même ponctuellement, de faire appel à l'intelligence artificielle pour écrire ses chroniques est susceptible d'être attaqué en diffamation !

Pour recevoir l'Echo des Terriers, il suffit de le demander. Pour ne plus le recevoir, il suffit de le demander.

Vous voulez la partager à des amis, ou mieux à des ennemis de la nature ? Qui vous en empêche ?

Vous cherchez un article déjà paru ? Le Domaine Saint-Antonin les met en ligne ici : <https://saint-antonin.net/Forum/viewforum.php?f=29>

Les remarques en retour des lecteurs ne font pas forcément l'objet de réponse, mais elles sont susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans la version PDF finale.

Cette tribune sans prétention s'arrêtera un jour comme elle a commencé. Sans avoir à s'en expliquer.